

INSTITUT NATIONAL DE PREVOYANCE SOCIALE DU MALI

BP 53 SQUARE PATRICE LUMUMBA BAMAKO

LES PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER ACCIDENT DU TRAJET

- ✓ Déclaration d'accident du travail dûment

- ✓ Dans le carnet rouge (attestation d'arrêt et de reprise s'il a lieu ; certificat initial **INPS** ; certificat final descriptif **INPS**)

- ✓ 12 Bulletins et relevé de salaire des 12 dernières mois précédent l'accident.

- ✓ Ordre de mission(dans le cas du trajet de mission)

- ✓ Attestations de Maintien ou de Cessation de salaire.

- ✓ Bulletin d'embauche

- ✓ procès-verbal d'enquête de l'inspecteur du travail.

- ✓ procès-verbal de Constat (Police, Gendarmerie, préfet, sous-préfet, Maire, Chef du village), si l'accident se fait a l'extérieur du pays, la déflation et le constat se feront sous la supervision de la représentation diplomatique.

- ✓ En de besoin les factures et les ordonnances.
- ✓ Relevé d'identité bancaire de l'employeur et de la victime

NB : Les pièces doivent être fournies avant 2 ans, le service des AT/MP peut demander toutes pièces utiles pour instruire le dossier.

INSTITUT NATIONAL DE PREVOYANCE SOCIALE DU MALI

BP 53 SQUARE PATRICE LUMUMBA BAMAKO

LES PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER ACCIDENT MORTEL :

- ❖ La Déclaration d'accident du travail dûment rempli
- ❖ Acte de décès ; Acte d'hérédité.
- ❖ Acte(s) de mariage(s), Certificat(s) de non Divorce, non Séparation de corps, non Remariage de l'épouse ou des épouses.

- ❖ Acte de naissance de l'enfant ou des enfants en charge.
- ❖ Certificat(s) de vie de l'enfant ou des enfants âgés de 1 à 13 ans

- ❖ Certificat(s) de fréquentation scolaire de l'enfant ou des enfants âgés de 14 à 21 ans.
- ❖ Acte(s) de naissance de(s) Ascendant(s), Certificat(s) de vie de (s) Ascendant(s).

- ❖ 12 Bulletins de Salaire Précédent l'accident.
- ❖ Procès-verbal d'enquête de l'inspecteur du travail

- ❖ Procès-verbal d'enquête de constat de police, gendarmerie, du chef de la Circonscription administrative en cas d'accident du Trajet.
- ❖ PV de constat de la gendarmerie en cas de décès sur les lieux de travail,
- ❖ Constat du médecin légiste

- ❖ Ordre de mission (dans le cas de mission)

- ❖ Relevé d'identité bancaire des ayants droits

NB : Les pièces doivent être fournies avant 2 ans, le service des AT/MP peut demander toutes pièces utiles pour instruire le dossier.

INSTITUT NATIONAL DE PREVOYANCE SOCIALE DU MALI

BP 53 SQUARE PATRICE LUMUMBA BAMAKO

LES PIÈCES CONSTITUTIVES ACCIDENT SUR LE LIEU DU TRAVAIL

- Déclaration d'accident du travail dûment rempli

- Dans le Carnet Rouge (attestation d'arrêt et reprise s'il a lieu ; certificat initial **INPS** ; certificat final descriptif **INPS**)

- 12 Bulletins et Relevé de Salaire des 12 derniers mois précédents l'accident.

- Bulletin d'embauche

- Attestation de Maintien ou de cessation de Salaire

- Procès-verbal d'enquête de l'inspecteur du travail

- En cas de besoin Factures Ordonnances
- Relevé d'identité bancaire de l'employeur et de la victime

NB : Les pièces doivent être fournies avant 2 ans, le service des AT/MP peut demander toutes pièces utiles pour instruire le dossier.

INSTITUT NATIONAL DE PREVOYANCE SOCIALE DU MALI

BP 53 SQUARE PATRICE LUMUMBA BAMAKO

LES PIÈCES CONSTITUTIVES DU DOSSIER DE MALADIE PROFESSIONNELLE

- La Déclaration de la Maladie Professionnelle dûment rempli
- Certificat médical du médecin traitant
- Certificat Médical Initial
- Certificat Final descriptif
- Certificat d'arrêt et de reprise s'il a lieu
- Analyse de la Maladie Constatée
- 12 Bulletins et Relevé de salaire Précédent la Maladie
- Procès-verbal d'enquête de l'inspecteur du travail
- Bulletin d'embauche
- En cas de besoin les factures et les ordonnances.
- Relevé d'identité bancaire de l'employeur et de la victime

NB : les pièces doivent être fournies avant 2 ans, le service des AT/MP peut demander toutes pièces utiles pour instruire le dossier